

Le vaisseau anglais *Todafat*, de 800 tonnes, capitaine Gilbert Hockings, part de Newcastle (Australie), le 11 octobre dernier, pour Nouméa, avec un chargement de 200 tonnes de charbon, à destination le 1^{er} décembre courant, à 8 heures du soir, par un temps sombre et pluvieux, sur les récifs de l'île Vostok (ou *Wolcott*), 212 milles au nord de l'île Flot.

L'estuaire rapidement, l'équipage, composé de 18 personnes, dont 15 tahitiens, abandonna le navire vers minuit en trois canots, dont un d'asavutage.

Au jour, le capitaine essaya avec quelques hommes de gagner l'île pour faire de l'eau dont les naufragés étaient dépourvus; mais la mer fut si haute qu'il ne réussit pas à se rapprocher du récif, les roues échappant à son action.

Ils restèrent là un jour et deux. Comme il était fort périlleux de tenter de faire accoster les deux autres bateaux, le capitaine et ses hommes quittèrent l'île à la nage et rejoignirent leurs compagnons qui les attendaient à distance; puis, comme ils étaient manis de quelques provisions de bouche et d'un peu d'eau, ils se dirigèrent de compagnie à l'est.

Après dix jours de navigation assez paisible et sans souffrance, l'équipage atteignit Tetiaroa. Seulement le mauvais temps s'était déclaré, mais tous les hommes qui le montaient purent heureusement se réfugier dans l'autre embouchure de l'île.

Les naufragés, pris de Tetiaroa dans la matinée du 16 décembre, sont arrivés à Papeete dans la soirée du même jour, à bord du cœur *Farisipit*, patron Tuse.

Ils ont reçu à leur débarquement les soins empressés de M. Miller, consul de S. M. Britannique à Tahiti.

Il paraît que le temps dont nous souffrons ici a fait sentir son influence sur un vaste rayon.

FAITS DIVERS.

L'*Evening Standard* donne des détails sur une croisière fort utile pour la sécurité des Européens voyageant dans les archipels éloignés d'Australie. Le *Wolverine*, vaissance à vapeur de S. Majesté Britannique, a visité les îles des Lépreux, où quatre Européens et deux Canadiens ont été victimes d'assassinats par les cannibales. Le crime venait d'être commis par l'Europe, le *Sloane*, qui avait été envoyé pour violer le principe non bini à l'île; le *Wolverine* allait ramener les îles, lorsqu'il arriva la nouvelle que le 31 mai un Anglais nommé James Marrow et son domestique venaient d'être assassinés par des sauvages d'une île voisine. Six canots du navire furent immédiatement armés et une expédition partit pour recueillir les objets volés aussi bien que pour vaincre l'assassinat. Les indigènes résistèrent avec acharnement, et il fallut livrer bataille pour brûler leur village et reprendre le cadet de James Marrow, dont ils avaient emparé. Le *Wolverine* toucha ensuite à l'île Broke, où Ingham et ses compagnons avaient été assassinés. Le commandant Bridges prit ses dispositions pour que dès le lendemain des sauvages fut complété. Tous les canots furent déployés, mais lorsque les combattants étaient abattus à coups de baïonnette, les sauvages *Wolverine* découvrirent la quille du caïot d'Ingham. Ils s'aperçurent qu'on l'avait placée sur une sorte de colonne en forme de trophée. On avait fait le même honneur à l'arrière et au gouvernail de son petit bâtimant.

D'après l'*Annuaire statistique de la France*, on compte en province 9 théâtres lyriques, 57 théâtres dramatiques et 96 théâtres mixtes. Ces 162 établissements possédaient, en 1878, 2,108 musiciens et 3,665 acteurs et actrices, dont 4,732 pour la grande opéra. Les cafés-concerts sont au nombre de 97, avec 596 musiciens et 695 artistes. Les sociétés instrumentales sont au nombre de 3,434, et comptent 66,669 membres. Les sociétés chorales, au nombre de 663, en comptent 23,392. Des théâtres de province 36 seulement sont subventionnés. À Paris, le nombre des théâtres est de 32, dont 7 lyriques. Ils occupent 594 musiciens et 3,299 acteurs ou actrices. Pour que cette statistique des diverses variétés de la vie théâtrale et musicale en France soit complète, nous n'avons plus qu'à énumérer que les 143 musées et 509 salles de spectacles, dont les 217 sociétés musicales qui y comptent 10,102 membres. Les dernières sociétés qui ne trouvent aucun théâtre sont encore nombreuses. Il y en a 27, à savoir : l'Ain, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Ardeche, les Ardennes, l'Ariège, le Cantal, la Corrèze, les Côtes-d'Or, la Creuse, la Dordogne, l'Indre, les Landes, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, la Haute-Marne, la Mayenne, la Nièvre, l'Orne, les Hautes-Pyrénées, le Béarn, la Haute-Saône, la Haute-Savoie, Seine-et-Marne, les Bouches-du-Rhône et le Tarn. Quelques-uns de ces départements possèdent des salles de spectacle, mais on n'y a pas joué en 1878.

L'éruption de l'Etna prend des proportions formidables. La montagne lance dans toutes les directions des torrents de cendres si noires et si denses que les rayons du soleil en sont complètement obscurcis. Ces masses de cendres sont tombées jusqu'à Messine et, traversant le détroit, sont parvenues jusqu'à Reggio. Deux cratères nouveaux sont venus se joindre à celui dont on a annoncé la formation. Tous trois se trouvent dans la direction de Randazzo, et l'Etna s'est instantanément vers la ville de Francavilla, où règne en ce moment un terrible panique. Il en est de même des villes de Santa-Maria di Licodia et Paternò. On estime à 70 mètres la largeur du courant de lave qui a sorti l'Etna, et que sans que l'éruption n'en ait rien perdu de sa force. Sa longueur, à la date des dernières nouvelles, était de 6 kilomètres, et sa profondeur dépassait de plusieurs mètres était immense, dans certains ravins qu'il avait comblés. Il s'approche d'un fleuve, et l'on s'attendait à la rencontre formidable des deux éléments antagonistes se précipitant avec furor l'un contre l'autre. Dans la nuit du 28 au 29 mai, les habitants de Messine ont entendu d'effrayantes détonations et aperçu des éclaboussures volcaniques qui étaient lancées dans les airs à une distance verticale de plus d'un kilomètre et qui brillaient comme de petites planètes.

M. Petersen, capitaine danois, vient d'inventer un matelas de sautavage qui paraît appeler à un certain plaisir. Il est fait de fines rugosités de liège commun. L'appareil est pourvu d'une courroie et

d'une houle; un quart de minute suffit pour l'assujettir autour du dos dès que l'alarme est donnée, et il peut aisément soutenir dans l'eau trois autres personnes qu'il accroche. Il va sans dire, et c'est là le grand avantage de cette invention, que les hommes de l'équipage n'ont pas d'autre matelas pour l'usage journalier. La marine danseuse s'est empressée d'en adopter; il est à regretter qu'on n'ait pas pu l'essayer parfairement avant la réunion de la Société de navigation alors qu'il n'avait pas encore rapport favorable. On a pu vérifier les assertions de M. Petersen, et l'industrie boucle a facilement soutenu quatre personnes sur l'eau. On peut donc trop insister sur ce point, qu'on a fait un véritable appareil de sauvetage d'un objet complètement usuel, et qui est par conséquent toujours sous la main. Le Lloyd de l'Allemagne du Nord vient de mettre à l'essai quelques-uns de ces matelas, dont le prix de revient est de 13 fr. environ.

James Jackson, secrétaire de la Société de géographie de Paris pour 1879-1880, a dressé la statistique des membres de cette société. De ce travail, il résulte que le nombre des membres de la société, y compris les membres correspondants, était de 1,700 au 31 décembre 1878, tandis qu'il n'était que de 303 en 1864. Il n'a cessé de s'accroître régulièrement pendant cette période de quarante années. Ce chiffre de 1,700 sociétaires comprend 193 membres à vie, 160 membres appartenant à l'armée, 139 appartenant à la marine, 145 à l'artillerie, 1,029 à l'administration, 112 à Paris, dans le département de la Seine, 236 hors de France, 112 autres des sociétaires de province est aujourd'hui de 360. Il n'est à noter qu'en 1864, répartis sur vingt-deux départements. Le nombre des départements dans lesquels ne résidait pas un seul des membres s'élève à 66 en 1864 et à 50 en 1869; il en a aujourd'hui réduit à 8. Deux départements, la Haute-Lorraine et la Vendée, n'ont pas une seule fois figuré sur les listes pendant ces quarante dernières années; les six autres départements qui, cette année, manquent encore sur les listes, sont : les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Ariège, l'Indre, et la Haute-Saône.

Le docteur Jules Creveaux est rentré en France, revenant de son second voyage dans l'Amérique du Sud, à travers la Guyane, le Brésil, l'Équateur et la Colombie. Les résultats géographiques de ce voyage dans des pays partiellement inconnus sont les suivants : Dans la Guyane française et le Brésil, l'exploration de l'Oiapoque a été faite; celle du Yari, affluent de gauche de l'Amazone, complétée par des observations hydrographiques; et celle du Parou, autre affluent du méridional fleuve amazone. Nous avons alors ses recherches dans le bassin supérieur de l'Amazone, et dans les îles cimbundos des républiques de l'Équateur et de la Colombie. Le docteur Creveaux a pu, sans perdre ses cahiers ni ses instruments, remonter un grand affluent de gauche du Marañon, l'Yan, sur un parcours de 400 lieues, et descendre un autre affluent, le Yapara, depuis sa source des Andes jusqu'à son confluent, c'est-à-dire sur une distance de 500 lieues.

— Les Anglais se plaignent à dire que le soleil se couchait jamais sur les États britanniques. Ils n'ont pas sous ce privilège. Le *Philadelphia Record* fait remarquer que les Américains du Nord peuvent en dire autant. Le territoire des États-Unis occupe en effet 197 degrés de longitude, c'est-à-dire 17 degrés de plus que la moitié du tour du globe. Depuis l'acquisition de l'Alaska, San Francisco n'est plus la limite extrême de l'Union à l'ouest; cette ville se trouve à moins de route entre la plus lointaine des îles Aleoutiennes et Eastport dans l'Est du Maine. Au moment où le soleil se couche aux confins de la mer du Béring, il se lève et inonde de lumière les champs et les forêts du Maine. Tandis que le pêcheur aérolithe, averti par le cripathète, rentre son canot pour la nuit, le bûcheron du Maine, réveillé par l'aurore, fait retentir du bruit de sa cognette les échos de 500 lieues.

— Une école de hauts études, destinée au recrutement des élèves astrophysiques pour les différents observatoires français, s'organise en ce moment par les soins de M. l'abbé Michel, directeur de l'observatoire de Paris. Les élèves astrophysiques devront être licenciés ès-sciences physiques et mathématiques, ou sortir d'une des deux écoles polytechnique ou normale; ils recevront un traitement de 1,800 francs par an.

LA LEGENDE DU «HUASCAR».

Le fameux monitor péruvien *Huascar*, qui vient d'être capturé par les Chiliens, portait un nom ancien qui rappelle une lamentation historique.

Il était avant l'arrivée des Espagnols un puissant empereur qui régnait sur le pays de *Tahuan* ou *Suya*, «empereur des quatre régions», appelle aujourd'hui Pérou. Il était brûlant comme un bronze fondu, et ses yeux plus noirs que jais et longs d'une brasse, étaient souvençamment tournés vers un large banc d'or qui retombait au-dessus de son front un diadème. Ses traits étaient réguliers, indiquant sa puissance. Cet empereur avait nom Huascar. Il était fils de l'Inca «Rusina» le puissant; il avait les plus belles formes des quatre régions et buvait la meilleure bière de mûrs dans des vasés précieux, représentant des fruits, des oiseaux, des lamas et même des hommes. L'Inca Huascar était craint depuis l'Équateur jusque chez les sauvages Palagonas du Sud, et pour figurer le nombré immense de ses sujets, les «Quipoemayos», conseillers à la cour des empereurs de l'empire, avaient été obligés d'inventer le mot *MILLEN*; car il avait plus de vingt millions de sujets, tous acquis, d'une belle manière.

Parmi ces vingt millions de sujets, il y en avait un qu'il cherchait plus que tout le reste; c'était son frère bien-aimé Atahualpa. Un jour il lui dit: «Mon empire est immense et sans égale ma puissance. Cependant, je me sens enviré par les tribus du nord, que notre frère Huansa a conquises. Il se commet par là une foule d'horreurs; ce sont des barbares qui croient avoir tout dit quand ils ont crié: Vive l'Inca ! Va chez eux, dans la ville de Cajamarca; je te nomme vice-ince du Nord. De ces guerriers sauvages, fais des agriculteurs; c'est le casse qui coûte le moins et qui rapporte le plus. Soys pratique. *Dizi*.»

L'empereur Huascar embrassa son frère, qui monta aussitôt dans une halle portée par quatre vigoureux Indiens superbement habillés; et précéde de deux musiciens qui jouaient des airs plaintifs sur des flûtes en bois d'ormeau, ils se mirent galement en route.

puisque pour Chajapana, on suivait le chemin macadamisé des Incas qui de Cuzco à Lima dépendait sur 700 lieues de longueur par les Andes. Cet ouvrage franchit les torrentes sur des ponts en bois et l'herbe ou en cordes de fibres végétales, formant des ponts suspendus, *viracocha uis*.

Le commandant en chef, à l'assaut, Atahualpa se dit qu'il était plus probable pour lui d'être frère pour hon, et cette résolution une fois arrêtée, il s'empresse d'en instruire son frère.

Le bon Hussar se renvoya pas tout d'abord, puis il entra dans une coquille inachevée, assemblée au mille-garde, et marcha vers Ca-jamara pour punir son frère infidèle.

Atahualpa se donna de ce qui devait arriver, plaça une embûche près de Ca-jamara, et lorsque l'Inca fut passé le pont, quelques Indiens, tous nobles, l'accueillirent avec précipitation.

A peine cet accident fut-il constaté que les vingt mille sujets crièrent à tue-tête : Vive l'Inca Atahualpa !

Aussitôt le nouveau souverain arboré le pompon rouge, qui, au dire des courtisans, indiquait fort bien, et il s'assit au fond de son fauteuil d'or.

Il venait juste de s'y arranger à sa guise lorsqu'un de ses lieutenants arriva à la cour et, tout jaune d'émotion, proféra ces mots : « O puissant Atahualpa, ô mon Inca ! une chose étrange et terrible a frappé mes yeux ; de grands diables *viracochas* blancs à deux têtes et à six bras franchissent le cordillère des Andes. » Ils peuvent se déplacer dans les nuages. La montagne, celle qui ne garde que deux jambes, porte à l'ouïe. » Atahualpa dit à son huitement que l'il avait ou la berline.

Néanmoins il fit mettre sous les armes pour plus de sûreté sa garde qui comptait 30,000 hommes et il attendit. Au soleil levant le miracle s'accomplit. Les *viracochas* arrivèrent. Les soldats de l'Inca épouvantés s'enfuirent, et Francisco Pizarro, car c'était le conquérant du Pérou, et ses cavaliers, que les Indiens avaient pris pour les dieux *viracochas*, s'éparpillèrent le jour même du prince abasourdi.

Comme il ne savait rien de la Bible ni même de la croix et qu'il n'était pas consciencieux qu'un vil hérétique, les conquistadores espagnols le condamnèrent au bûcher. Puis, ayant obtenu de lui qu'il se fit baptiser, on le gracia et on lui donna une mort plus honnête que celle de la berline.

Voilà l'étrange et lamentable épopee de Hussar et d'Atahualpa. Le récit que nous venons d'en faire n'est pas une fantaisie, c'est de l'histoire extraite d'un grand volume in-folio publié l'an de grâce 1610 par Garcilaso, fils d'une fille du dernier Inca. La demoiselle avait été épousée par un seigneur castillan du nom de La Vega, et leur enfant, élevé en Espagne, y mourut longtemps après en bon catholique.

Et bien ! les noms des deux frères enterrés semblent être de mauvais augure pour le pays. Ils ont marqué une première fois déjà un cancrelles national, la chute de l'empire inique. Et aujourd'hui dans le moment des plus critiques, ces noms apparaissent de nouveau.

Le Pérouien du dix-neuvième siècle a confié au Hussar et à l'Atahualpa, engins de guerre enroussés, blindés, bardés de fer, surmontés de tourelles à canon, pourvus d'éperons, l'avenir du pays.

Ces redoutables *mais-of-war* ne défendaient pas comme jadis vingt millions de sujets, car il n'en reste plus que deux. Mais depuis leur construction, ils ont eu une influence fatale sur ces deux millions d'hommes. Confiants dans le pouvoir du Hussar et de l'Atahualpa, les Péruviens ont cru pouvoir faire la guerre au lieu de faire de l'agriculture. Ils ont oublié la parole du dernier Inca légitime, et ils font le métier qui entre le plus et rapporte le moins.

Le Hussar vient de parer une brillante carrière qui s'est terminée fatidiquement par capture. L'Atahualpa, vaincu, fut exilé, resté au Callao. Il y a deux ans le Hussar fut pris par un Péruvien, don Nicolas Piñola, ennemi acharné du gouvernement national. Déjà alors le grand maquis fait fut attirer l'Atahualpa, resté fidèle à son poste au Callao. Qui sait si le Hussar, maintenant aux mains de l'ennemi, ne servira pas un jour à assister son frère enroussé ?

(*Échange.*)

Mœurs africaines.

À la séance de l'association britannique réunie à Sheffield, le commandant Cameron a donné une description très-curieuse des coutumes et des mœurs de la population d'Uran, dans l'Afrique centrale.

Uran est un des plus grands Etats indépendants de l'Afrique. Il est borné à l'est par le lac Tanganyika, au nord par les tribus indépendantes du Magombe, à l'ouest par Umlala, et au sud par les montagnes qui bordent le lac Bangwalo. Le chef suprême était Kassongo, qui se faisait rendre les honneurs divins. A sa mort, toutes ses femmes, une seule exception, ont été massacrées sur son tombeau. Celui dont la vie avait été épargnée fut transmis à son successeur. L'esprit du prince décédé est supposé passer dans le corps de son successeur.

La religion de ce peuple a pour point central une idole qui est l'objet d'une grande vénération. Elle est placée au milieu d'épais tapis, et elle a « pour femme » une des œufs du souverain régner.

As-dessous du chef principal se groupent des chefs inférieurs qui, réunis, paient au souverain tribut. Une partie de contributif vient des lieux les plus éloignés de la capitale. Il existe dans le pays une classe nombreuse de magiciens qui sont pour la plupart ventriloques et qui répondent, par ce moyen, aux questions qu'on adresse aux idoles.

Le système des castes prévaut dans cette population ; personnes n'osent assouvir dans le presbytère du chef sa permission, qui est rarement accordée. Dans un cas, en présence de M. Cameron, un indien avait negligé cette étiquette, et une punition sévère l'aurait attendu, mais il fut épargné pour le sauver. L'autorité y est maintenue par le caractère de la mort qui coupe les pieds, les oreilles, le nez, et les indigènes ne paraissent pas s'en préoccuper beaucoup. Une femme s'est elle-même coupé les oreilles ; c'est une des femmes de Kassongo, l'œuf souvenu en poisse mielle écrasée.

Les gardes du chef se composent en grande partie d'individus mutiles dont l'affection pour lui ne paraît pas avoir pour eux diminué. L'idole porte le nom de Kungwe-a-Ranza. Le costume du

peuple est des plus simples et consiste seulement en un tablier. Les membres de la famille du chef portent des tableaux de peintre à singe. Ces indigènes ornent leur chevelure d'une façon singulière qui varie plutôt suivant les localités que suivant le rang. Quelquefois elle est divisée en quatre parties qui s'attachent au sommet de la tête en forme d'écusson. Les hommes portent une jupe en nappe de laine, tissée par des femmes, et qui ressemble à une jupe régulière, et est en général séparée en trois tresses. Les femmes sont tatouées ; pour elles le tatouage commence à sept ans et doit être complété à l'âge de douze ou quarante ans, qui est l'époque de leur mariage.

M. Cameron a vu un de ces mariages ; les fêtes ont duré plusieurs jours. Les indigènes formaient un cercle, avec de grands tambours au milieu ; la foule dansait autour. La fiancée, parée de plumes et d'autres ornements, a été apportée sur les épaulles de deux ou trois femmes et placée au milieu du cercle ; puis toutes les femmes la prirent successivement sur leurs épaulles ; enfin le mari arriva, qui saisit le bras et l'épousa. La fiancée, à l'arrivant, jetta autant d'allez des fleurs qu'il y avait de grandes feuilles de fougère se dispersa, que ces objets pouvaient porter bonheur.

Ces tribus ont trouvé le moyen de communiquer par des signaux sur le tambour. Il y a une manière d'appeler chaque individu par son nom au moyen de sons différents de cet instrument, et l'on peut adresser des questions et recevoir la réponse à des centaines de mètres presque immédiatement. Des messages de guerre sont sans doute envoyés à des distances énormes pour demander des renforts ou retarder leur envoi.

La masse de la population habite dans des huttes de terre ; il y a cependant quelques exceptions : on remarque quelques huttes construites en un peu plus d'art.

Le langage des pays appartient aux mêmes principes que la grammaire de Sosseki.

M. Cameron dit que ces indigènes se procurent du feu par la friction d'un bloc de bois et qu'il a vu un des chefs se servir pour cela du tibia d'un de ses ennemis qu'il avait vaincu. Il ajoute qu'il n'a jamais vu aucun Européen qui sit ut alumen du feu par le frottement ; ce n'est probablement qu'un tour d'adresse, mais il faut l'acquérir dès l'enfance.

Le Cabier chantant.

Signalons une expérience intéressante :

Voici un cabier de papier gros comme un mince in-18. On le place sur la table, sur l'cheminée, par terre, peu importe. Faites silence ; l'opérateur. Et tout aussied des chants grecs éplissent l'appartement. Les chants sortent à n'en pas donner du cabier. Récemment la chambre d'un physicien bien connu était pleine de ces cabiers. Après un chant d'église, on entendit un duo, puis un violon, une harpe. Bien sûr tous ces papiers se mirent à résonner à la fois. Rien de si singulier que d'entendre ces petits papiers répéter des airs connus. L'expérience est saisissante.

Le cabier chantant est formé de papier ordinaire ; seulement entre chaque feuillet il a intercalé une feuille d'acier ; ces feuilles métalliques sont reliées entre elles par un fil. Ensuite on a scellé entre deux couvertures de papier fort, et les dernières feuilles d'acier calées à un courant électrique. On forme ainsi un condensateur. Le dessus et le dessous du cabier sont mis en communication avec des fils métalliques qui l'ont cache le long de la muraille. Ces fils aboutissent à une bobine Ruhmkorff mise en activité par une petite pile électrique. Donc, d'un côté, dans une pièce, le cabier; de l'autre, au loin, dans une chambre, la bobine et la pile.

Le fil électrique à la station de départ est en relation avec un parlleur. On chante à portée du parlleur, le son est transmis par le courant électrique et, par suite d'un phénomène encore mal expliqué, il passe dans l'air et dans l'atmosphère. C'est à ce moment que l'opérateur, c'est-à-dire l'endroit où l'on a disposé une plaque métallique vibrante munie au centre d'un petit stylus. Ce stylus se trouve sur une rosace métallique. Quando le son fait vibrer la plaque, le stylus à chaque vibration touche un ressort et fait passer un courant électrique dans le sol. Ce courant traverse le cabier, et les vibrations se reproduisent à travers les feuilles d'acier.

Le cabier chantant, dont le principe avait été indiqué par M. Varley, a été réalisé en France pour la première fois par M. Pollard, ingénieur des constructions navales à Cherbourg. Il a la voix en ce moment, et depuis le commencement de l'année, il charme un peu de tous côtés les loisirs des jeunes physiciens d'avoir. Il est de fait qu'il est au moins échiré des mœurs de l'opérateur. Il suffit de faire un tour de fiducie sur les sons, le timbre de la voix, les modulations, les airs, etc. Il n'y a que la voix articulée, la parole, que ne reproduit pas le cabier chantant. (*Bulletin français.*)

MOUVEMENT COMMERCIAL.

DU 11 au 17 décembre 1879.

NATURE EXTRÉME.

11 décembre — Vapeur *Fou*, de 50 ton., cap. Newson, v/e de Biakia ; Société commerciale de l'Océan armateur et chargeur.

13 décembre — *Gol Glaeser*, de 48 ton., cap. Bouquier, ven. de Biakia ; Société commerciale de l'Océan armateur et chargeur et consignataire ; Facturerie de Biakia chargé.

13 décembre — *Gol Lorey*, de 91 ton., cap. Taupout, ven. de Nakahwa ; Société commerciale de l'Océan armateur et consignataire.

13 décembre — *Hart chargeur*, 14,105 km. est au japon, 32,000 kilo lampes, 1 caisse étoffes divers, 1 tube pour distiller.

Hart chargeur : 5 grues, 40 tonnes de capacité nominale.

NATURE MITÉREUSE.

14 décembre — *Gol Esti*, Palosse, de 25 ton., cap. Nissen, all. à Spa Fronte.

M. Veevee armateur et chargeur : 47,000 oranges, 4,700 sacs seck, 3,313 kilo fumé, 58 kilo huile de viande, 38 kilo vanille, pain sondagiste.

Gaudet chargé : 100 ton., *Yong* camion, 100 ton. *Yong* camion, 100 ton. *Yong* camion.

15 décembre — *Hart chargeur* : 50 kilo étoffes, 2 tonneaux huile de poisson, 2 tonneaux huile de poisson.

J. Pinot consignataire : — W. Johnston et Son chargé, 5,000 kilo coton, Pinot consignataire.

— *Qing-Hay chargeur* : 1 aciер numerique, Lancashire consignataire.

16 décembre — *Côte Fartipol*, de 17 ton., patrou. Tava, all. à Tadoum. Moys armateur.

17 décembre — *Gol Marimba*, de 98 ton., patrou. Techin, ill. aux Maldives.

A. Grimaud armateur et chargeur : 100 ton., *Yong* camion, 100 ton. *Yong* camion.

— M. Marta chargé : 30 naties riz, 1 caisse étoffes confectionnée, 1 baie indienne, 10 caisses porcine.

Gol Mangaretemba, de 98 ton., cap. G. Bertaud, all. aux Maldives.

M. Marta chargé : le même.

— M. Marta chargé : 30 naties riz, 1 caisse étoffes confectionnée, 1 baie indienne, 10 caisses porcine.

Vendredi 19 décembre 1879.

CONVENTION D'UX SUCCESSIONS ET BIENS VACANTS.

Avis, est tenu par le Courteur aux successions, devant qu'à la date du 15 décembre courant, il a apprendu la succession de feu Joseph John Keay, décédé en sa demeure le 12 dudit mois.

Les descendants de cette succession sont en conséquence invités à produire leurs titres et ses débiteurs à se libérer dans le plus bref délai.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPÉETE.
Du jeudi 11 au mercredi 17 décembre inclus 1879.

NATURAL DE COMMERCE ENTREES.

- 11 décembre. Vapor du Protect, En, de 59 ton., cap. Hewson, ven. de Ruitata en 1 jour; 1 passag., M. Edwards, américain.
13 décembre. Goel du Protect, Gleener, de 48 ton., cap. Bosquier, ven. de Ruitata en 1 jour; 1 passag., Mr. G. Vincent, notaire à Papete.
15 décembre. Goel, allemande *Loreley*, de 91 ton., cap. Tapescot, ven. des Marquises en 4 jours; 1 passag., m. M. T. Moore.
16 décembre. Côte du Protect, En, de 75 ton., patron Tavae, ven. des Marquises en 4 jours; 1 passag., M. Gilbert Harrison, Samuel Martin, anglois; Charles Tangest, caudron, et 15 chinios, naufrages du trois-mâts-barque anglais *Tokerau*.

NATURAL DE COMMERCE SORTIES.

- 12 décembre. Glass du Protect, Paripiti, de 17 ton., patron Tavae, all. à Teaua, à passag. indigènes.
15 décembre. Brig-golet du Protect, Polouen, de 285 ton., cap. Nissen, all. à San Francisco; 3 passag., M. le docteur Chassanoff, français; M. Brander, anglois; Mr. Vincent, notaire à Papete.
17 décembre. Goel, françoise *Orofena*, commandée par M. Cornut-Gentille, levierement de vaisseau.

BÂTIMENTS SUR LA MER.

de course.

- 11 novembre. Goel, françoise *Aordi*, commandée par M. Capitaine, levierement de vaisseau.
20 novembre. Transport, à voiles français *Beausenior*, 41 h. d'équipage, commandé par E. Esau, levierement de vaisseau.
3 décembre. Goel, françoise *Orofena*, commandée par M. Cornut-Gentille, levierement de vaisseau.
de commerce.
16 mai. Goel du Protect, En, de 40 ton., cap. —
15 septembre. Barbera Teuera, de 22 ton., cap. —
15 septembre. Trois-mâts-golet, anglais *Murano*, de 210 ton., cap. —
16 septembre. Goel du Protect, *Amazone*, de 10 ton., cap. —
13 novembre. Goel du Protect, *Teneoetina*, de 30 ton., patron Tehu.
24 novembre. Trois-mâts-barque français *Sainte-Croix*, de 180 ton., cap. Granger.
29 novembre. Goel du Protect, *Fini*, de 20 ton., cap. Lovegrove.
2 décembre. Goel du Protect, *Nereche*, de 44 ton., cap. —
7 décembre. Goel, françoise *Maneretra*, de 20 ton., cap. Befzaed.
12 décembre. Goel du Protect, *Gleener*, de 21 ton., cap. Hewson.
13 décembre. Goel, allemande *Loreley*, de 75 ton., cap. Tapescot.
16 décembre. Côte du Protect, Paripiti, de 17 ton., patron Tavae.

M. VILLARD se saurai trop remercier les personnes qui, malgré les difficultés, ont honoré par leur présence les cérémonies de
M. VILLARD à Pise. Il les prie de croire à sa profonde reconnaissance pour cette marque de sympathie.

ANNONCES

NAUFRAGE.

SHIPWRECK.

Mardi prochain 23 décembre,
M. P. BONNEFON, commissaire-président, vendra aux enchères publiques l'épave du trois-mâts-barque anglais *Tokerau*, telle qu'elle se trouve sur le récif de l'île Vostek, ainsi qu'un casot de sauvetage en fer actuellement dans le port de Papete.

M. Johnston et fils, sans vouloir froisser qui ce soi, préviennent les personnes de leur clientèle, dont la dette remonterait à plus de trois mois, et qui voudraient éviter des frais supplémentaires, que leurs compagnies d'assurance, seront, après le 15 décembre, mais entre les mois d'août et d'août de loi. 209
Papete, le 5 décembre 1879.

Toutes réclamations contre
les Richard Capes (décédé à Tewa) devront être présentées pour règlement au conseiller du district d'avril 1880. Après cette date, elles ne seront plus acceptées par son fils.

M. A. CAPE.

Papete, le 16 décembre 1879.

AVIS.

La Société commerciale de
l'Océanie a l'honneur d'informez la public qu'il a été achète les coprah bien séchés à raison de 8 fr. 30 (trente centimes) le kilogramme, au comptant.

Chaque noix de coco doit être complète en 8 (huit) morceaux.

184-12

M. Salvan ayant l'intention
de quitter son commerce à la fin de cette année, par ses débiteurs de vendre bien vite régler leurs comptes avec le 1^{er} janvier prochain, il y a voulent éviter d'être poursuivis conformément aux lois.

194-32

On Tuesday next, the 23rd of
December, Mr. P. BONNEFON,
licensed auctioneer, will sell by public
auction the wrecks of the English bar-
que *Tokerau* which now lies on Vostek
island, and also one metallic life-boat
now in Papete harbor.

205

Messrs. Johnston and Son
will be present at the office, and
will give notice to those of their
customers who have been owing them
more than three months, and who
wish to avoid all extra expenses, that
their accounts, without any exception,
after the 31st December, will be en-
trusted to the care of a lawyer.

Papete, December 15, 1879.

A **H. claims against the late**
Richard Cape (deceased at Tou-
taua) have to be presented to the un-
derpaid for settlement before the 1st
April, 1880, after which date none will
be accepted by his son.

195-3

M. A. CAPE.

Papete (Tahiti); 10th December 1879.

PARAU FAAMIA.

Te eparai nei te Taite heo ran
iota Oceania i te taite 'ea, e e
heo 'ea i te puhā moe maiahi, e boroa
ia e 30. (tore ahuu cendimia) i te
kōhi noe (no e ope pere) e eauia au
hō i te eponi i te rera.

Ia tapahi he o haui hoe jia na pe-

haia i va.

Te oepu ran a M. Salvan e
e faias i tane hoa (tane ia
te i te hopea o catine natihi, te
aii atu sei sia i te fea a tarata
te iana ia, e e haue maiahi, e
ratou tarata ia, e i muie i te i
te se a, e ore
ratou hinso e hoa havia mai te au
itiare.

184-12

Étude de M^r G. Vincent, notaire à Papete.

Office of Mr. G. Vincent, Notary at Papete.

A VENDRE AUX ENCHÈRES.

E **Le Pétard et par le ministère**
de M^r G. Vincent, notaire à Pa-
pete, le mercredi 7^{me} janvier 1880, à
2 heures de relevé:

- 1^{er} Une partie de la terre Tuhipa,
d'une superficie d'environ quatre-
sous, dans la ville de Papete, bordée au
nord par la rue de Papeete-Pologe,
à l'est par la rue de Papeete-Pologe,
à l'ouest par la propriété appartenant
à M. Compil, et à l'ouest par la propriété
Reydi.

2^{me} Les deux constructions édifiées sur
la terre des deux séances.

Mise au prix: 12,000 fr.

Cette vente a été ordonnée par juge-
ment du tribunal de première instance
de Papeete, en date du 2^{me} décembre
1879, remis sur requête du curateur
aux successions et biens vacants, mainti-
nant de la succession du sieur Jean Van
Nostrand, de laquelle dépend l'ima-
mation sus-désignée.

Pour plus amples renseignements,
s'adresser soit à M. G. Vincent, notaire
des Beaux-Arts; soit en l'étude, siège au
Palais de Justice, de M^r G. Vincent,
notaire, dépositaire du cailler des
charges. 196-3-2.

TO BE SOLD BY PUBLIC AUCTION

A **the office and by Mr. G.**
Vincent, Notary at Papete, on
Wednesday 7th of January, at 2 o'clock
in the afternoon.

The portion of the land Tuhipa,
situated on a surface of about fifteen acres,
situated in the town of Papeete; bounded
on the north side by Papeete-Pologe
street, on the east by a property be-
longing to the Catholic Mission, on the
west by Mr. Compil's and on the west
by Mr. Reydi's property;

2. And all the buildings built on
the above mentioned land.

Upset price: 12,000 fr.

This sale has been ordered by a judg-
ment of the Tribunal of first instance
of Papeete, dated the 2nd of Decem-
ber, 1879, given upon the request of the
curator of the estates and vacant prop-
erty, in the name of Jean Van Nostrand,
from whom the above lands belong.

For further information, apply to the
Public Administrator, in Beau-Arts
street; or at the office, situated at the
Court of Justice, of Mr. G. VINCENT,
Notary, where the conditions of sale
are deposited.

A LOUER

Une maison située à Sainte-Amélie, dernièrement occupée par
M. Ceuzier, gardien d'astillier.

S'adresser à M^r LUGONNAIS, défenseur.

O **matou tel papai han ia le ion**
muri nei. Te paio nei matou i
parai i huri han ia le ion a Atua a Teore.
ia faite han ia loto i te Vee ia te 3
mele 1819, o le tapis ia man
moa te faou mai mo a le tapis ia
loto i te Ion, e ho ia le olo ia te
mais a han ia le tapis han ia o le reira
no e irira e o le tapis han ia o le reira
no e mon no tafai han ia.

Te faite nei matou e, na te tasa
opua han ia tafai e a aufa e te mon.
Papete, le 5 de décembre 1879.

PAPAI UTAI TAHARA.

FAARAAU TAHARA.

TETUAUAU TAHARA.

TEHOROHTAOU TAHARA.

matou tel papai han ia le ion
muri nei. Te paio nei matou i
parai i huri han ia le ion a Atua a Teore.
ia faite han ia loto i te Vee ia te 3
mele 1819, o le tapis ia man
moa te faou mai mo a le tapis ia
loto i te Ion, e ho ia le olo ia te
mais a han ia le tapis han ia o le reira
no e irira e o le tapis han ia o le reira
no e mon no tafai han ia.

Te faite nei matou e, na te tasa
opua han ia tafai e a aufa e te mon.
Papete, le 5 de décembre 1879.

PAPAI UTAI TAHARA.

FAARAAU TAHARA.

TETUAUAU TAHARA.

TEHOROHTAOU TAHARA.

matou tel papai han ia le ion
muri nei. Te paio nei matou i
parai i huri han ia le ion a Atua a Teore.
ia faite han ia loto i te Vee ia te 3
mele 1819, o le tapis ia man
moa te faou mai mo a le tapis ia
loto i te Ion, e ho ia le olo ia te
mais a han ia le tapis han ia o le reira
no e irira e o le tapis han ia o le reira
no e mon no tafai han ia.

Te faite nei matou e, na te tasa
opua han ia tafai e a aufa e te mon.
Papete, le 5 de décembre 1879.

PAPAI UTAI TAHARA.

FAARAAU TAHARA.

TETUAUAU TAHARA.

TEHOROHTAOU TAHARA.

T **e opua nei te valiue ran a**
Terorifana, a Tahara, e tia
Pisa, e te rau mai te faita han ia te
tane, i te hoo au ia Tetuana a Teror-
ifana, e peho a Teo, te vao i Tipe-
taha, i te matou han ia a Faa, e spra-
gikite en sua roa.

Te opua nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon

nei tane han ia a Faa, e te mon